

Assemblée Générale 2011 Rapport moral et d'activité

Création de l'association et mise en œuvre de nos projets

L'association « Les amis de Champeaux et la Chapelle Pommier » a été fondée à la Toussaint 2009. Elle a pour objectif « *de rassembler les personnes motivées par l'intérêt que présentent les églises, les monuments, les sites et l'environnement de la commune de Champeaux et la Chapelle Pommier, et de mettre en œuvre des moyens d'action propres à en assurer la protection et la promotion* » (Extraits des statuts de l'association).

Notre commune a en effet deux églises inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : c'est à la fois une chance et une charge ; une charge parce que deux églises historiques à entretenir pour une petite commune, ce n'est pas facile ; mais une chance, parce que notre patrimoine bâti communal est de valeur et qu'il est reconnu comme historique ; tirons donc parti de son intérêt et de son statut. Et soyons aussi conscients du reste du patrimoine communal : les cluseaux, autres bâtiments, sites et paysages. Ce sont les composantes du pays que nous aimons, et pour contribuer à sa sauvegarde et à son développement, on ne fait rien individuellement, nous devons être constitués en association.

Parmi nos priorités, l'église de la Chapelle Pommier dont nous nous inquiétons de la dégradation progressive et l'église de Champeaux, beaucoup moins détériorée mais souffrant également des outrages du temps.

Dès la création de notre association, nous avons donc concentré notre action sur trois axes qui seront développés dans ce rapport :

-Mise en place d'une collaboration étroite avec la municipalité (propriétaire des églises de Champeaux et de la Chapelle Pommier). Pierre Brejassou, Maire de la commune, et son conseil municipal, ont tout autant conscience que nous de la valeur de ce patrimoine local. Sans leur concours, toute initiative importante est impossible.

-Etablissement des premiers contacts avec les personnes et organismes pouvant évaluer les travaux à effectuer et nous apporter une aide précieuse pour monter les dossiers de rénovation.

-Valorisation de notre patrimoine auprès du public : habitants permanents, estivants et touristes...

Au plan institutionnel et réglementaire, les statuts complets de l'association ont été déposés à la sous-préfecture de Nontron le 2 novembre 2009 et publiés au Journal officiel du 14 novembre 2009, annonce 381, n° de parution 20090046, n° WALDEC W242000797.

L'association a ouvert un compte bancaire à la banque Tarneaud ; elle a rempli le dossier adressé au Fisc pour que celui-ci puisse constater son organisation réglementaire, son caractère bénévole et l'autoriser à émettre des reçus fiscaux ; cette autorisation a été obtenue.

Notre association, encore dans sa phase de démarrage, fondée par quatre personnes il y a moins de deux ans, est en train de dépasser la cinquantaine d'adhérents et elle va continuer à croître, en particulier grâce au site internet qu'elle a mis en place comme une de ses premières réalisations en même temps qu'un moyen de communication et de rayonnement.

Au point de vue de l'organisation de l'association, les moyens d'action sont maintenant en place et le petit groupe fondateur constitué de 4 administrateurs est prêt à accueillir 4 administrateurs de plus pour enrichir le conseil d'administration de leurs compétences et de leur enthousiasme.

Lancement du dossier de rénovation en partenariat avec la municipalité

En avril dernier, Monsieur Rémi Paulin, chargé de mission à la délégation Dordogne de la Fondation du Patrimoine, est venu visiter Saint Fiacre de la Chapelle Pommier. Après un examen complet de l'église, il nous a donné de nombreux conseils sur les démarches à suivre et sur la contribution de la Fondation du Patrimoine : lancement d'une souscription, aide pour la communication, recherche de subventions et d'aides...

Avant de solliciter les donateurs, il faut avoir obtenu la visite des ABF (Architectes des bâtiments de France) puis avoir étudié avec la municipalité (maître d'ouvrage) le projet de restauration d'un architecte agréé.

Suite à cette visite, le bureau de l'Association et trois conseillers municipaux (Madame Gay, Madame Danède et Monsieur Combalbert) ont tenu une réunion le 23 avril. Outre la valorisation du patrimoine local (cf. paragraphe suivant), les conseillers municipaux nous ont rappelé qu'ils disposent de ressources limitées. Cependant, la voûte de Saintt Martin, (pour des questions de sécurité) et la façade de Saint Fiacre (bousculée par les racines de tilleul) font partis de leurs priorités.

A la demande de l'association, la municipalité a accepté de faire venir Madame Pia Haninen, des ABF en charge de notre secteur, pour une visite des deux églises, ainsi que Madame Sibille, spécialiste du mobilier d'église, pour déterminer les moyens de conserver l'abbesse peinte sur la porte de la sacristie de Saint Martin de Champeaux. Etant donné l'agenda chargé de ces deux personnes, les visites seront probablement organisées à l'automne prochain en présence du Maire.

Valorisation de notre patrimoine

Au cours de cette même réunion, Monsieur Combalbert a exposé aux représentants de l'association les structures liées au tourisme du secteur (Office de Tourisme Périgord Dronne Belle) et leurs projets pour la commune, avec notamment la création d'une zone de visite « zone sèche/zone humide » centrée sur les « Cluzeaux ». La municipalité nous a particulièrement demandé d'établir un lien plus étroit avec l'office du tourisme. Depuis quelques semaines, les églises de notre commune sont donc présentes sous forme de fiches sur leur site internet. Nous nous tenons également à la disposition de l'office ainsi que du centre socio-culturel de Mareuil et de Maisons Paysannes de France pour d'éventuelles visites assurées par Francis Gérard.

Notre site internet www.champeauxlachapellepommier.com est désormais en ligne dans sa version quasi définitive pour informer les adhérents et autres personnes intéressées par notre action. Ce site est aussi un outil de communication privilégié vers tous les organismes et entreprises intéressés par la sauvegarde du patrimoine de Champeaux et de la Chapelle Pommier. Il pourra être amélioré au fur et mesure des remarques et contributions de tous. En lien avec ce site, l'association envoie à ses adhérents et partenaires une newsletter informant de la progression de ses actions.

Petits travaux

Ni la municipalité ni à fortiori l'association ne peuvent réaliser de lourds travaux de rénovation. Cependant, quelques petits travaux ont été effectués à l'église de la Chapelle Pommier :

-En août 2010, l'association a restauré le marchepied d'autel pour assurer la sécurité des prêtres célébrant la messe.

-Le 9 septembre 2010, le cantonnier communal Christophe Lagarde aidé du trésorier de l'ACCP a remplacé l'étais de bois de la clé du vitrail axial par un véritable étau de maçon fourni par l'association. Il s'agissait, en bloquant cette clé, de l'empêcher d'écraser le vitrail plus qu'il ne l'est déjà.

-En avril 2011 : une partie du mur du cimetière a été restaurée par la mairie pour des raisons de sécurité.

-Durant l'hiver 2010 : nettoyage du crucifix et des chandeliers d'autel.

Ces premiers 18 mois d'existence de notre association ont donc été riches en avancées, au-delà même de nos espérances lors de sa création. Nous sommes maintenant dans la position que nous souhaitons : constituer une aide précieuse pour Champeaux et la chapelle Pommier pour la valorisation et la rénovation de son patrimoine grâce au temps que nous y consacrons, à nos initiatives... et aux fonds que nous ne manquerons pas de trouver prochainement.